

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | CULTURES ORNEMENTALES EN SERRE

N° 12, 19 septembre 2018

État de la situation des cultures ornementales en serre

- Quelques cas de *Pythium* dans les cultures de poinsettia.

Codes d'alerte (importance au Québec) :



Prévention :
À surveiller



Détection :
Présent à plusieurs endroits



Situation à risque :
Problématique à plusieurs endroits

PROBLÉMATIQUES

OBSERVATIONS

Pourriture des racines *Pythium* spp.



- Le dépérissement d'un faible pourcentage de plants a été observé dans les cultures de poinsettia, dans quelques entreprises.
- La diminution de la longueur du jour amène une baisse de la demande en eau par les plants
 - Des ajustements peuvent être de mise pour prévenir *Pythium*.
 - La gestion de l'eau est la meilleure prévention.
- Dépister en vérifiant l'état des racines : retirer le pot de plusieurs plants au hasard. Observer les racines de tout plant dont le feuillage semble faner sans raison.
- Appliquer un biofongicide avant l'apparition de symptômes. Répéter régulièrement selon les recommandations de l'étiquette.

[Fiche technique](#)
[Fongicides homologués](#)

Pour plus d'information

- Cultures ornementales en serre, Fiche technique intitulée [Poinsettia : prévenir les problèmes au cours de la saison de production](#).
- [Bulletin d'information N° 2](#) du 27 février 2018 intitulé *Fongicides homologués pour les cultures ornementales de serre en 2018*.
- [Tableau de compatibilité des pesticides avec la lutte biologique en serre](#).
- Le site Web [IQDHO - Lutte bio](#) (et l'application Android) est un outil pour la gestion de la lutte biologique et intégrée en productions ornementales. L'inscription est gratuite.

Source des photos : IQDHO (sauf lorsqu'une autre source est mentionnée)

Cet avertissement a été rédigé par Marie-Édith Tousignant, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Cultures ornementales en serre ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.